

Rolland ZAMPILLI
15, rue de Joinville
93190 LIVRY-GARGAN

Monsieur Didier LABILLE
Président
Association Arts et Liens
22, allée Curel
93190 Livry-Gargan

LIVRY-GARGAN le 10 février 2012

Monsieur le Président,

Par la présente je viens vous faire part de ma stupéfaction en ce qui concerne un Droit de réponse que vous avez publié sur le site de l'association Arts et Liens, association à laquelle j'appartiens.

Je me permets de vous rappeler qu'un Droit de réponse concerne: **Toute personne prise à partie par un article publié dans une feuille publique a le droit d'obliger cette feuille à faire paraître dans les mêmes caractères et à la même place que ceux de l'article incriminé.**

Ce Droit de réponse n'avait pas lieu d'être puisqu'à aucun moment je n'ai attaqué qui que ce soit lors de ma prestation et je n'arrive pas à comprendre comment et pourquoi un membre de notre association puisse se permettre de me faire passer pour un illuminé, un sot et m'injurier etc...

Je vous fais remarquer qu'au restaurant je me suis assis au côté gauche de cette personne et à aucun moment elle ne m'a adressé la parole, nous aurions pu débattre mais non elle a préféré réfléchir, comme elle l'écrit, préparer sa réponse, sans dire un mot, en catimini, une belle leçon de courage.

Avant de commencer ma prestation j'avais informé l'assemblée que pour toute intervention dans le débat qui suivrait, je demandais aux intervenants de bien vouloir lever le bras bien haut et de ne pas trop mobiliser le temps de parole pour que d'autres puissent intervenir.

A la fin de l'exposé une dame a levé le bras et je lui ai donné la parole, elle n'a pas pu ouvrir la bouche que déjà cette personne lui brûlait la politesse et intervenait, peut-être voulait-elle montrer sa puissance, son éducation, sa galanterie ?

Je cite ce qu'elle écrit dans son droit de réponse :

Parmi les choses autres que la science, certaines philosophies ont conduit au nazisme, à la torture, fera-t-on des conférences là-dessus ? de la poésie à base de chambre à gaz, de four crématoire, de gégène ? Les media contemporains parlent de ces choses parce

qu'elles sont temporellement plus proches de nous que les sottises déballées par le conférencier.

Où a-t-elle entendu cela ? Dans le courant de mon exposé ? Mais elle rêve! Elle est imbue de sa personne? Ce n'est pas possible, la névrose n'est pas loin, elle a des problèmes avec elle-même, sait-elle seulement ce qu'est la tolérance ?

Sait-elle seulement que ce sont des **scientifiques** qui ont pratiqué la torture, l'extermination et autres, les médecins nazis étaient à Auschwitz, au Struthof et ailleurs pour faire leurs expériences.

A-t-elle jamais regardé une pomme, l'a-t-elle pelée seulement ? En a-t-elle disséquée une, une fois ?

Je comprends mieux maintenant son attitude, je sais de quoi est composée la pomme, elle non, je sais aussi ce que la pomme fait découvrir au chercheur patient et comme disait et écrivait Jean-Pierre Bayard : » manger la pomme c'est absorber la Connaissance ».

C'est pourquoi elle a attendu pour étudier et revendiquer un Droit réponse qui n'avait pas lieu d'être et je ne comprends toujours pas son attitude intolérante et impensable à mon égard.

En conséquence je vous demande de mettre mon Droit de réponse, **qui en est un véritable**, sur le site internet d'Arts et Liens à la suite du sien.

Comptant sur vos bons soins et vous souhaitant bonne réception,

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, en ma sincère amitié et vous adresse mes salutations distinguées.

Rolland Zampilli